



Extrait de délibération

Identifiant
2019-03-03

Comité syndical 11 mars 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le onze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 5 mars 2019
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 17 titulaires / 0 suppléant
Absents, excusés : 14 titulaires / 31 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier, COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DUFOR Jean-Paul, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe	BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent , BERGEON Patrice		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul	RIMBEAU Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, , LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël		

Approbation du compte administratif du budget principal 2018 du PETR du Pays de Gâtine

Conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de Madame Béatrice Largeau, Vice-présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le Trésorier de Parthenay-Gâtine,

Mme Béatrice Largeau présente les résultats du compte administratif 2018 du budget principal du PETR qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes	768 247.36
Dépenses	810 498.74
Résultat de l'exercice	- 42 251.42
Excédent N-1	+ 173 201.23
Part affectée à l'investissement	0,00
Résultat de clôture de l'exercice	+ 130 949.81

Section d'investissement :

Recettes	179 880.79
Dépenses	102 444.32
Résultat de l'exercice	+ 77 436.47
Excédent N-1	+ 236141.65
Résultat de clôture de l'exercice	+ 313 578.12

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (sans le Président) :

- approuve le compte administratif pour l'exercice 2018 du budget principal du PETR,

- dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2018 est de 444 527,93 euros.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD